



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le 20 JUILLET, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 00 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	10/07/2020
Présents :	18	Date d'affichage :	15/07/2020
Votants :	23	Date de publication :	20/08/2020

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle ; GEORGES Corinne ; HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry ; DESCAMPS Gil ; DI CICCIO Piétro ; GRAUSI Jérôme; MARTELIN Yves ; NESMOZ David, TORRES Jérôme ; REIX Stéphane ; ROMANOTTO Nicolas ;

Etaient absents excusés : DUHAMEL Gaël (pouvoir D. Nesmoz) ; GARNIER Sophie (pouvoir à T. Bekhit) ; KJAN Sylvain (pouvoir à N. Romanotto) ; MANENTI Sophie (pouvoir à F. Develay) ; MOLLARD Yoann (pouvoir à J. Grausi) ;

Secrétaire de séance : Nicolas ROMANOTTO

DELIBERATION n° 2020-051

FINANCES
BUDGET PRINCIPAL – M14
Vote du Budget Primitif - Exercice 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal :

par 23 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 Abstentions

↳ **ADOPTE** le budget primitif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
011 Charges à caractère général	639 800.00	
012 Charges de personnel	1 237 500.00	
014 Atténuation de produits	64 582.56	
022 Dépenses imprévues fonctionnement	45 816.43	
65 Autres charges de gestion courante	167 770.50	
66 Charges financières	34 627.19	
67 Charges exceptionnelles	200.00	
042 Opérations d'ordre	168 631.50	
002 Excédent antérieur reporté fonction.		120 917.70
013 Atténuation des charges		105 000.00
70 Produits des services		148 800.00
73 Impôts et Taxes		1 487 219 .28

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
74 Dotations et participations		422 086.20
75 Autres produits de gestion courante		45 350.00
76 Produits financiers		0.0
77 Produits exceptionnels		29 555.00
042 Opérations d'ordre		
TOTAL	2 358 928.18	2 358 928.18

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	RàR	nouveau crédit	RàR	nouveau crédit
020 Dépenses imprévues d'investisse		44 250.70		
10 Dotations, fonds divers et réserves		60 0000.00		
16 Remboursements d'emprunts		168 816.65		
20 Immobilisations incorporelles	22 206.00	34 870.00		
21 Immobilisations corporelles	181 909.18	684 589.53		
23 Immobilisations en cours	207 737.72	50 304 .00		
165 Dépôts et cautionnement		3000.00		
45810 Dépenses (à subdiviser par mandat)	274 610.06	0.00		
040 Amortissement		0.00		
001 Solde d'exécution d'investis. Reporté		0.00		553 324.59
023 Virement de la section de fonctionnement				0.00
024 Produits des cessions				38 536.65
10 Dotations Fonds divers réserves				71 247.94
1068 affectation résultat 2019				133 138.37
165 Dépôts et cautionnement				3 000.00
13 Subventions d'investissement				300 804.73
16 Emprunts et dettes assimilées				189 000.00
45810 Dépenses (à subdiviser par titre)				274 610.06
040 Amortissements				168 631.50
TOTAL	686 462.96	1 045 830.88		
	1 732 293.84		1 732 293.84	

↳ **PRECISE** que le budget de l'exercice 2020 a été établi en conformité avec la nomenclature M 14 et voté par chapitres

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

